

Pour cette raison, et pour bien d'autres, principalement parce que le Canada repose sur des principes démocratiques, il est primordial que ce processus de consultation continue à être respecté dans l'esprit et dans la lettre de nos valeurs démocratiques. Autrement, nous aurons à subir d'autres retombées en plus de celles engendrées par le seul fait de tenir ce référendum, que nous aurons de toute façon. Je suis confiante qu'il en sera ainsi.

Je laisse à certains le soin d'élaborer les conséquences politiques et les stratégies qu'ils jugeront à propos, s'ils croient que le vote référendaire pourrait être positif. Pour ma part, je préfère partager les intentions du gouvernement et concentrer mes ressources à comprendre les implications, et à prévoir la période post-référendaire. Mais, je considère que, même dans l'optique d'un vote négatif, il y aura des effets marquants suite à la mise en branle de ce mode de consultation, et qu'il nous faut les envisager.

Il est facilement concevable, par exemple, que les gouvernements provinciaux, en particulier celui du Québec, auront perdu une partie de leur flexibilité de négocier et de discuter de propositions constitutionnelles sans avoir à penser s'ils devront faire endosser leurs décisions par voie de consultation populaire. S'il le faut, nous devons peut-être repenser l'approche des discussions constitutionnelles et le mode d'approbation de ces changements envisagés pour nos institutions politiques et le partage des pouvoirs. Je considère qu'il faudrait estimer cette dimension à sa juste valeur.

Dans un autre ordre d'idée, je pense que le vote référendaire portera un dur coup aux idéaux et aux rêves de toute une génération de Québécois, et d'un certain groupe de Québécois en particulier. Il est peu probable qu'il se développera un climat malsain, mais, de toute façon, il nous faut, dès aujourd'hui, penser à réintégrer ceux qui seront en désaccord avec la majorité. Il faudra beaucoup de magnanimité et de sagesse, car ce vote référendaire indiquera pour beaucoup de Québécois, en vertu même du libellé de la question référendaire choisie par leur gouvernement, qu'une majorité d'entre eux refuse à ce dernier le mandat de présenter et d'essayer de négocier une certaine vision inacceptable du Québec, et un certain type d'association irréalisable avec les neuf autres provinces du Canada. Beaucoup de Québécois feront leur engagement du discours du trône, mais ils seront aussi nombreux à garder également à l'esprit qu'une partie importante de cette majorité sera attribuable au vote des minorités non-francophones, et ils espéreront qu'on ne déduira pas qu'elle traduira la satisfaction, en particulier des Francophones, ni non plus qu'elle donnera aux autres éléments constitutifs du pays un chèque en blanc. Bref, ils prendront pour acquis que l'esprit des engagements du discours du trône, tout comme celui du Canada, sera réalisé.

Pour la période post-référendaire, il sera essentiel de remettre en lumière, dans tout le pays, les raisons pour lesquelles nous sommes parvenus, après 113 ans, à avoir une province, et non la moindre, qui tienne un référendum sur sa participation à notre fédération. Bien sûr, aussi, le seul fait qu'un tel type de consultation puisse se tenir est une preuve tangible de la valeur de notre pays, mais il devrait signaler plus que cela aux Canadiens.

A mon avis, le Canada, ce n'est pas seulement une question de programmes fédéraux ou provinciaux ou de juridiction. J'ai toujours partagé cet idéal qu'il est possible de réunir les dix provinces et les territoires pour le bénéfice de tous et de chacun, et que la meilleure façon était et sera, jusqu'à preuve du contraire, notre système de fédération. Bien sûr, il doit nécessairement être rajeuni pour faire face aux exigences présentes et futures. Il doit surtout mieux assurer à tous les citoyens de toutes les régions un Canada, tellement accueillant et tellement chaleureux à tout point de vue, que tous les Canadiens partageront notre conception que notre pays est aussi leur patrie et que tous peuvent compter les uns sur les autres.

Vous savez, il y a bien des années, lorsque j'étais jeune institutrice dans les petites écoles de campagne du Bas du Fleuve, j'étais fière, et je prenais à cœur à enseigner et à expliquer la devise du Canada, non seulement le sens des mots latins "*A mari usque ad mare*", mais surtout qu'ils signifiaient plus que la traduction littérale. J'espère que l'on disait la même chose dans les écoles de toutes les autres provinces, et que, aujourd'hui, on enseigne toujours le sens profond de notre devise, avec encore plus de conviction qu'autrefois. Tout comme aujourd'hui, j'espère que l'on insistait toujours en expliquant toutes les significations de notre devise en disant qu'elle comprend intégralement, et à leur juste valeur, tous les Canadiens et Canadiennes, y inclus ceux de ma minorité, car c'était là, et ce l'est encore, une condition préalable et un pré-requis.

● (1550)

[Traduction]

L'honorable Harry Hays: Honorables sénateurs, en appuyant la motion d'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône, j'aimerais d'abord féliciter notre nouveau président de sa nomination. Tous les honorables sénateurs, j'en suis convaincu, s'attendent à une session passionnante; grâce à la grande intelligence et à l'esprit du président, le Sénat ne devrait pas trop connaître de moments ennuyeux.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Hays: Je tiens également à féliciter le leader du gouvernement. Il nous a déjà démontré qu'il peut s'acquitter de ses tâches promptement et avec dignité. Je le remercie de m'avoir permis d'appuyer la motion.

J'aurais tort de ne pas remercier le sénateur Grosart pour la façon dont il s'est acquitté de ses fonctions au cours de la 31^e législature.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Hays: La tâche n'est guère facile lorsqu'un gouvernement est minoritaire.

Le discours du trône a fait savoir assez explicitement que nous allons probablement voir les choses au Canada d'une façon assez analogue à celle de nos ancêtres il y a 113 ans. J'ai l'intention de m'attarder sur deux questions d'envergure mondiale qui touchent directement tous les Canadiens. S'il est vrai que le gouvernement doit s'intéresser au peuple, ce que la plupart d'entre nous croyons, il est également vrai que les qualités et les défauts de l'homme entrent en ligne de compte. Parfois, nous sommes avares, égoïstes et vaniteux; par contre, nous pouvons faire preuve de générosité, de compréhension et d'humilité.